Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-215600206-20260602-512026BOHAL-DE

Département du Morbihan

Mairie de BOHAL 56140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 15

Présents	:	14
Absents	:	1
Délégation	:	0
Votants	:	14

Séance du 2/06/2026

Le conseil municipal de la commune de BOHAL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE de BOHAL, sous la présidence de Alain de CHABANNES

PRESENTS : DE CHABANNES Alain, BUSSON David, LE LUEL Rémy, COTARD Jeannette, LE BRETON Bernard, COLLIAS Marie-Thérèse, MELLIER Arnaud, RENAUD Mickael, BURBAN Nathalie, HAMON Laurence, PHILIPPE Aurélie, LE JALLÉ David, GUILLERON Jennifer, BRAUD Jérémy.

ABSENTS excusés : BURBAN Murielle

Date de convocation : 26 mai 2026

Mme COLLIAS Marie-Thérèse est nommée secrétaire de séance

512026	**Versement du solde des subventions aux associations sportives (Foot et Basket)**

VU la convention liant la commune à l'association sportive "La Claie Basket" prévoyant une prise en charge des frais d'entrainement à hauteur de 900 € pour la saison,

VU la convention liant la commune à "L'Alliance Sportive de la Claie Football" prévoyant une prise en charge des frais d'entrainement à hauteur de 1 200 € pour la saison,

CONSIDÉRANT que les associations ont déjà perçu une première tranche en novembre 2025 (300 € pour le basket et 400 € pour le football) au titre de l'année 2025-2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de verser le solde restant prévu par les conventions sous forme de subventions exceptionnelles.
- **ATTRIBUE** la somme de 600 € à l'association sportive La Claie Basket.
- **ATTRIBUE** la somme de 800 € à l'Alliance Sportive de la Claie Football.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 3 juin 2026
Alain de CHABANNES, Maire